



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense

Question écrite n° 60949

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur Le Refuge, association loi 1901 dont la vocation est d'offrir un hébergement temporaire et de soutenir les jeunes de 15 à 25 ans victimes d'homophobie et de transphobie, notamment dans le cadre de leur propre cellule familiale. Elle propose aussi aux jeunes qui le souhaitent des actions de médiation visant à essayer de renouer les liens rompus avec la famille. Ainsi, 300 jeunes sont accueillis tous les ans au sein des locaux d'accueil de jour et des appartements-relais de l'association. Conventionné par l'État depuis le 1er janvier 2007 et reconnu d'utilité publique par décret du 16 août 2011, Le Refuge joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la lutte contre l'exclusion des jeunes victimes d'homophobie et de transphobie sur tout le territoire métropolitain ainsi qu'à La Réunion. Forte de cette première expérience en outre-mer, l'association souhaite aujourd'hui s'implanter en Guyane. Conscient des difficultés rencontrées par certains jeunes Guyanais victimes d'homophobie et de transphobie et de la nécessité de lutter activement contre toute forme de discrimination dans nos territoires ultramarins, il souhaite apporter tout son soutien à leur démarche qui s'inscrit dans une dynamique de promotion de la tolérance, du mieux vivre ensemble et de l'acceptation de l'autre dans ses différences, qu'elles soient raciales, culturelles, culturelles ou sexuelles. Dans cette optique et afin d'évaluer les besoins locaux et spécifiques en accompagnement des jeunes en situation d'exclusion du fait de leur orientation sexuelle, il lui demande de bien vouloir l'informer des éventuels diagnostics territoriaux et campagnes de préventions répondant aux attentes des jeunes LGBT guyanais prévus par l'État. Si les problématiques liées à l'exclusion des jeunes LGBT en hexagone sont généralement bien appréhendées, les diagnostics et statistiques outre-mer sont en effet quasi-inexistants, ce qui rend la tâche des associations particulièrement difficile.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60949

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6076

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)